

L'ECHO DE PEISEY

N°26

BULLETIN MUNICIPAL
DE PEISEY-NANCROIX
Juin 2021



COMMUNE DE
**Peisey
Nancroix**

Bonjour,

J'espère que vous allez bien malgré un hiver marqué par la non-ouverture des remontées mécaniques puis un troisième confinement lié à la crise sanitaire Covid 19.

Dans ce contexte, chaque service de la Mairie a travaillé sans discontinuité afin de rendre le meilleur service dans son ensemble, a tout le temps continué à travailler pour rendre le meilleur service possible et penser à l'avenir de notre vallée. Je remercie d'ailleurs les élus qui ont animé et participé à de nombreux rendez-vous dans le respect des gestes barrières, ainsi que le personnel qui a été assidu au travail avec aucun absentéisme et un respect scrupuleux des règles sanitaires.

Depuis des mois, nous nous efforçons de prendre à bras le corps tous les dossiers en cours.

Parmi ceux-ci : **l'avenir de la station** (suivi des projets privés et proposition d'aménagements publics), **la gestion de la garderie** (conserver le service, mais limiter les pertes qui sont conséquentes), **l'amélioration de l'école** (travail sur le projet de cantine), **la construction du lotissement au Villaret** (lever les derniers obstacles techniques et fonciers pour commencer des travaux de VRD cette année), etc.

Parallèlement, la gestion quotidienne au niveau de **l'urbanisme, du foncier, des ressources humaines et des finances** a nécessité du temps et de l'énergie.

Pour le **foncier**, nous devons vous apporter un meilleur service. Beaucoup de dossiers ne sont pas réglés (relances écrites à faire, travail avec les notaires et les géomètres avec un suivi plus régulier). Sans compter que notre conseil municipal est en train de générer de nouveaux dossiers fonciers (renouvellement de la télébenne Lonzagne, projet de piste de luge sur rail, nouveaux parkings à la station, etc.). Une nouvelle équipe « urbanisme » est à l'œuvre depuis mi-avril. Elle est en charge de **l'urbanisme** (instruction des permis, renseignement à la population, lotissement, etc.), **du foncier** (droit de préemption, traitement et rédaction d'accords fonciers et diverses opérations foncières) et **du « patrimoine naturel »** de Peisey (relation avec le Parc de la Vanoise – suivi de la Charte et de son application-, travail avec l'Office National des Forêts, la Police de l'Eau, la Restauration des Terrains en Montagne (RTM), etc.).

Un important travail **de ressources humaines** a été fait pour que l'équipe d'élus puisse s'appuyer sur les compétences de services bien organisés. Après le départ en septembre dernier de l'ancienne DGS (Directrice Générale des Services), puis de la secrétaire à la comptabilité et à la scolarité



en octobre et du responsable de l'urbanisme ce printemps - sans compter un DST (Directeur des Services Techniques) dont le poste était vacant depuis 20 mois - il a fallu s'activer pour **trouver et former des personnes à ces postes**. Ceci est fait et nous sommes ravis de travailler tous ensemble pour vous.

Pour votre information, **une réunion des services a lieu chaque semaine**, juste avant les permanences du Maire le mercredi, ceci pour relayer au maximum les informations et organiser au mieux les actions à entreprendre pour notre commune.

Enfin, en ce qui concerne **les finances**, vous trouverez dans les pages suivantes une explication sommaire, mais relativement claire de celles-ci. Bien gérer les ressources de la commune est une priorité pour nous. De ce côté, il a fallu abattre beaucoup de travail pour mettre à plat les comptes communaux. En effet, des traitements de données étaient en retard à Peisey et la Trésorerie d'Aime nous a demandé de mettre à jour nos comptes (traitement de plusieurs années de retenues de garantie et d'amortissements par exemple). Ceci a été fait, non sans mal.

C'est pour cela que nous avons connu quelques délais dans la rédaction des comptes rendus des conseils municipaux. Il était plus important que tout pour notre commune d'être à jour comptablement et administrativement.

Avec le printemps vient l'heure des travaux. Vous trouverez dans les pages suivantes quelques explications des travaux en cours ou à venir.

Un bon été à toutes et à tous !

À votre disposition.

Pour le conseil municipal, Guillaume VILLIBORD.

Infos Travaux Station

Voici quelques nouvelles des travaux à venir cet été.

Une réunion d'information a eu lieu le 8 avril dernier en compagnie de tous les socioprofessionnels de Peisey-Vallandry. Si les travaux peuvent causer des désagréments, ceux-ci permettent également à notre commune de progresser et de proposer une meilleure offre touristique.

Un arrêté est en cours d'élaboration pour réglementer les travaux en période estivale (éviter les bruits intenses, les gros terrassements, etc.). Ceci étant dit, il est impossible d'arrêter les chantiers l'été comme le souhaiteraient certains.

Nous avons la chance d'avoir une station attractive et qui peut se développer raisonnablement à l'intérieur de son enveloppe urbaine actuelle. La commune devra accompagner les projets avec de nouvelles voiries et réseaux, sans parler des parkings qui font cruellement défaut (information dans le prochain Echo de Peisey concernant ce sujet).

Les travaux à venir

Club Med 

Le Club Med a commencé dès avril la rénovation et l'agrandissement du village actuel avec **la construction de 89 nouveaux lits**. Il s'agit d'un investissement important pour notre territoire, en période de crise qui plus est. En effet, cela marque l'intérêt des clients nationaux et internationaux pour notre vallée. Ces travaux permettront la réouverture pour l'hiver prochain, mais aussi pour les saisons d'été dès 2022 !

Parallèlement le Club Med avait besoin de créer un logement pour ses saisonniers. Initialement, il s'était vu proposer par l'ancien conseil municipal un terrain sous Plan Peisey (à droite en montant, après les Arches). Ce terrain, passé en constructible dans le dernier PLU, n'est en fait pas aménageable, car il y a les câbles du Vanoise Express au-dessus. Une solution a été trouvée à l'entrée de la station, dans le talus entre l'OT et le traiteur. Ce terrain avait été donné à la commune de Peisey par le Conseil Général de la Savoie en 2007 pour faire du logement saisonnier. Le Club Med et la commune ont trouvé des accords techniques et financiers en une poignée de semaines pour une réalisation dès cette année. Toutefois, une erreur d'implantation géométrique oblige l'opérateur à plus de prudence. Ce logement fera donc l'objet d'une construction dès mai 2022 pour une livraison en décembre de la même année.



SOTARBAT

SOTARBAT : Ce chantier au Parchey, commencé l'an passé, doit se dérouler cette année encore pour une livraison en décembre 2022 également.



Centre commercial

Centre commercial de Plan Peisey : le centre commercial va se voir rénové et agrandi dès 2022. Cette année, le dévoiement des réseaux est prévu pour préparer la construction. Ce dévoiement est à la charge du promoteur.



TC Vallandry

TC Vallandry : sur le domaine skiable de Peisey-Vallandry ADS maintient l'investissement pour la construction d'une nouvelle télécabine à Vallandry.

Lors de la signature de la délégation de service avec le domaine skiable, il a été convenu que le télésiège de Combe serait enlevé. Le télésiège ainsi que le transfo auront disparu avant l'été. ADS et l'ONF s'engagent à reboiser la ligne de montée de la Combe et à rendre à la nature une portion de forêt. Les travaux de retrait du télésiège seront finis pour la saison estivale, quant à la télécabine et son espace exceptionnel en gare d'arrivée, la livraison est pour le début de la saison hivernale 2021/2022.



Le Quartz

Le Quartz (anciens garages STAG et commune). Ce projet porté par Terrésens doit commencer ses travaux dès septembre pour une livraison à Noël 2022.

Délocalisation de l'agence postale

Lors de notre campagne, nous vous avons parlé de notre souhait de déménager l'agence postale. Ce projet va voir le jour en début d'automne. Le lieu a été choisi : le bureau de l'agence postale sera déplacé dans les locaux de l'Office de Tourisme à Peisey, place de Roscanvel. Un travail avec la Poste, Nathalie (la directrice de l'office), Stéphanie (employée de l'agence postale) et les élus est en cours et quelques travaux seront faits par un menuisier (travaux financés en grande partie par la Poste) pour aménager au mieux l'espace tout en gardant l'esprit chaleureux de l'office qui a été rénové il n'y a pas si longtemps.

Nouvelle aire de jeux, école de Peisey

Les travaux, comme vous avez pu le constater, avec la coupe des arbres a déjà commencé. Pour faire simple et ne pas supprimer l'espace jeux des enfants avant la fin de l'année scolaire (le 6 juillet), tout est en attente, mais prêt à commencer.

Vous trouverez ci-joint, un plan sommaire explicatif. La zone en bleue étant le futur city stade. La zone blanche l'aire de jeu. Tout devrait être installé et mis en conformité pour la rentrée de septembre 2021.

En plus de la subvention de la Communauté de Commune, une demande a également été faite à la région... Affaire à suivre donc !



Cantine Scolaire à l'école, mais pas que...



Le groupe de projet travaille sur la cantine sous l'école. Une étude de faisabilité faite par l'APAVE nous a confortés dans notre souhait de réalisation... Les démarches sont donc lancées et les études sont en cours. L'appel d'offres pour les entreprises devrait être fait d'ici cet automne.

Nous mettons tout en œuvre pour offrir un meilleur service de cantine dans les meilleurs délais.

En Parallèle, un projet de sécurisation du tour de la cour de l'école est également en cours, ceci pour respecter les normes (Vigipirate) et offrir plus de quiétude aux enfants et aux enseignants lors des temps d'école et de récréation. Le projet commence, une subvention de la région est demandée pour nous aider dans cette mise aux normes.

LA COMMUNE C'EST 5 BUDGETS



Communal



Ski de Fond / Gîte



Eau / Assainissement



Garderie



CCAS

N.B : Dans le cadre de la création à venir du lotissement du Villaret, un budget annexe est en cours de construction : « ZAC du Villaret » (budget approximatif de 2 millions d'euros). Les dépenses de foncier et travaux doivent être financées par la vente des terrains.



CRISE COVID 19

Vous êtes nombreux à demander les conséquences de la non-ouverture des remontées mécaniques (RM) sur le budget communal. En fait, l'essentiel des pertes (Taxe RM) se fera sentir dans le SIVOM. La commune va se voir elle impactée sur la taxe de séjour (180 000 € attendus habituellement), entre autres. La baisse de la redevance va entraîner en outre une participation plus forte des communes au SIVOM cette année qui ne recevra pas d'aides de l'État (10 000 euros / mois en plus pour chaque commune).



AU SUJET DU SIVOM LANDRY PEISEY

L'essentiel de la ressource du SIVOM est la perception de la taxe Remontées Mécaniques due au titre de la DSP (délégation de service public) par ADS. En temps normal, le SIVOM perçoit environ 800 000 € d'ADS. Cette année ce chiffre sera proche de zéro !

Pourtant le SIVOM va continuer son effort à plusieurs égards :

- 640 000 € de subvention à l'Office du Tourisme qui doit continuer son travail.
- 65 000 € au ski club pour occuper, former et divertir nos jeunes publics.
- 10 000 € de prime pour Éric Perrot, brillant double médaillé mondial junior en biathlon.

Le SIVOM c'est aussi la gestion de certains réseaux en commun sur Peisey et Landry. À noter un investissement en cours d'1,3 million d'euros pour gérer les eaux usées et autres réseaux de tout le domaine skiable de Peisey Vallandry.



BUDGET COMMUNAL

Pour le budget communal (comme les budgets annexes), la comptabilité publique prévoit de scinder le fonctionnement de l'investissement.

Comme l'essentiel de l'investissement doit être fait sur les ressources de la commune, il faut être rigoureux sur les dépenses de fonctionnement afin de pouvoir virer à la section d'investissement un maximum de capitaux. **C'est l'épargne brute (ou autofinancement).**

À savoir que la commune récupère de la TVA sur l'investissement et non pas sur le fonctionnement.

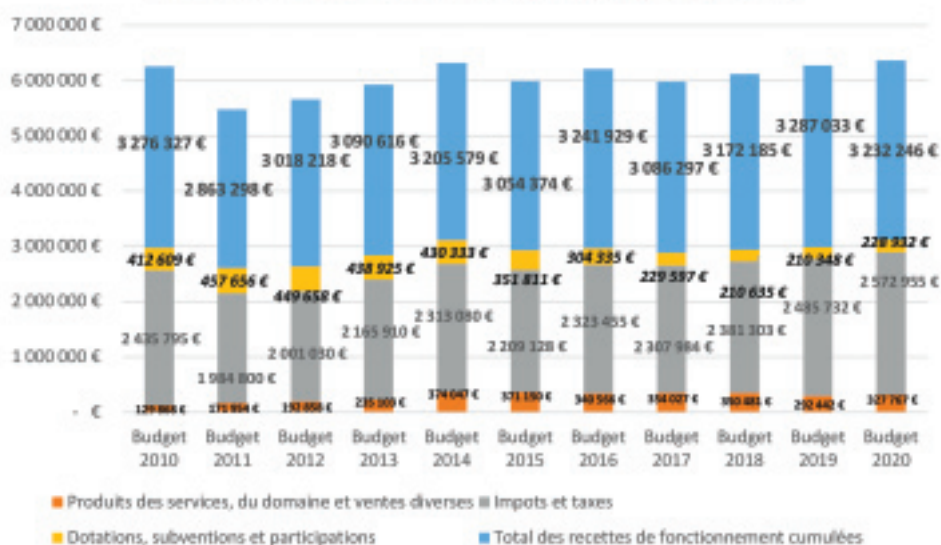
La commune de Peisey contribue au FPIC. **Le FPIC : qu'est-ce que c'est ?** C'est Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales qui a été mis en place en 2012. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines communes dites « riches » pour les reverser à des communes moins favorisées. Il correspond à environ 2% du budget communal et est en augmentation constante depuis sa création (environ 150 000 € prévus cette année sur cette ligne !)

Le budget communal contribue à équilibrer les budgets annexes, abonde au SIVOM, au centre de secours et incendie de Bourg, à la centrale d'épuration des Granges.

La commune participe aussi au Plan Qualité Routes monté au moment des Jeux Olympiques en 1992 pour améliorer le réseau routier. (À noter que cette année -crise Covid- le Département a décidé d'annuler cette participation à laquelle abondent aussi les domaines skiables).

Ci-dessous un aperçu du budget de fonctionnement de 2010 à 2020

Principales recettes de fonctionnement de 2010 à 2020



Principales dépenses de fonctionnement de 2010 à 2020

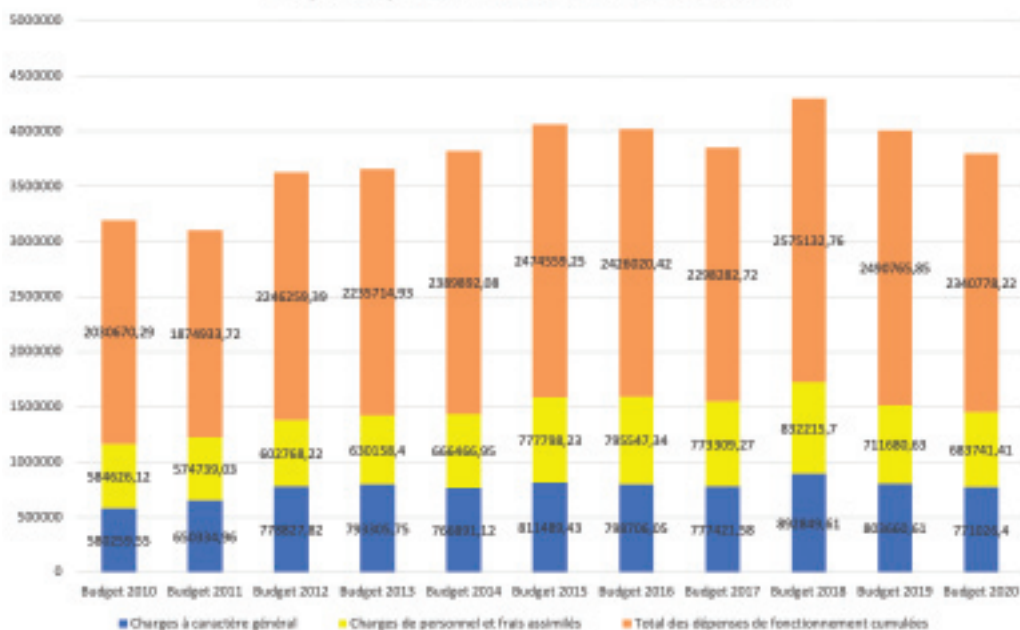


Tableau récapitulatif des emprunts contractés par la commune

	Montant emprunté	Échéance annuelle	Date de début	Dernière échéance
Parking Zechières	1 681 000 €	105 700 €	08/11/2006	2031
Eaux pluviales Plan Peisey	113 000 €	6 545 €	06/04/2006	2035
Eaux pluviales Plan Peisey, 2 ^e tranche	172 000 €	10 135 €	01/05/2007	2037
Garage communal	463 000 €	31 462 €	25/10/2007	2032
Sécurisation voirie Moulin	300 000 €	21 490 €	09/11/2007	2022
Cimetière agrandissement	300 000 €	19 612 €	09/11/2007	2027
SIVU STEP des Granges / rénov.mairie	1 700 000 €	101 555 €	24/12/2009	2029
Place de Roscanvel	1 000 000 €	56 478 €	05/06/2020	2040
Travaux réseaux Nancroix*	1 500 000 €	96 282 €	02/11/2018	2038
Garderie**	1 056 000 €	65 207 €	01/12/2006	2031

* Budget de l'eau

** Budget de la garderie

Autofinancement ou Épargne brute depuis 10 ans

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 245 656,72 €	988 363,90 €	771 958,95 €	854 900,75 €	815 687,15 €	579 814,65 €	815 908,43 €	788 013,90 €	597 052,06 €	796 267,39 €	891 467,78 €

QUELQUES INDICATEURS

Niveau dette
seuil max conseillé 131%
164%

Poids dette
seuil max conseillé 22%
16%

Niveau dépense
dette par habitant
3 828 €

Durée de vie de la dette
durée max conseillée 11 ans
5,9 ans

Le budget prévisionnel 2021 avec les sections de fonctionnement et d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	917 600,00	0,00	751 350,00	0,00	751 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	750 000,00	0,00	699 750,00	0,00	699 750,00
014	Abscissions de produits	165 400,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	573 400,00	0,00	755 500,00	0,00	755 500,00
66	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 406 400,00	0,00	2 406 600,00	0,00	2 406 600,00
66	Charges financières	99 500,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	107 000,00	0,00	11 300,00	0,00	11 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
002	Dépenses imprévues	50 000,00		30 000,00	0,00	30 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 662 100,00	0,00	2 547 900,00	0,00	2 547 900,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	425 747,00		1 023 619,07	0,00	1 023 619,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	109 300,00		109 300,00	0,00	109 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		535 047,00		1 132 919,07	0,00	1 132 919,07
TOTAL		3 197 146,00	0,00	3 680 819,07	0,00	3 680 819,07
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						3 680 819,07

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Abscissions de charges	35 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	279 600,00	0,00	74 040,00	0,00	74 040,00
73	Impôts et taxes	2 431 066,00	0,00	1 925 000,00	0,00	1 925 000,00
74	Dotations et participations	181 500,00	0,00	178 840,00	0,00	178 840,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 017 166,00	0,00	2 207 880,00	0,00	2 207 880,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	120 000,00	0,00	878 000,00	0,00	878 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 137 166,00	0,00	3 085 880,00	0,00	3 085 880,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	60 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		60 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 197 166,00	0,00	3 085 880,00	0,00	3 085 880,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						594 940,07
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						3 680 819,07

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 132 919,07	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote de compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Suite du budget prévisionnel 2021 avec les sections de fonctionnement et d'investissement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 182,69	30 422,69	35 000,00	0,00	65 422,69
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 066 969,59	824 440,67	1 308 600,00	0,00	2 133 040,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 151 152,28	854 863,56	1 343 600,00	0,00	2 198 493,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	215 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	215 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 366 152,28	854 863,56	1 608 600,00	0,00	2 463 493,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	60 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	60 000,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 426 152,28	854 863,56	1 608 600,00	0,00	2 463 493,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 463 493,56
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	449 045,80	0,00	225 671,13	0,00	225 671,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 849 045,80	0,00	225 671,13	0,00	225 671,13
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	796 267,39	0,00	562 979,91	0,00	562 979,91
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 046 267,39	0,00	812 979,91	0,00	812 979,91
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 895 313,19	0,00	1 038 651,04	0,00	1 038 651,04
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	425 747,00		1 023 619,67	0,00	1 023 619,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	109 309,00		109 309,00	0,00	109 309,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	535 056,00		1 132 928,67	0,00	1 132 928,67

LES AUTRES BUDGETS



EAU ET ASSAINISSEMENT

Ce budget génère des recettes venant de la vente d'eau. Les excédents servent à financer les réseaux (réparations, enfouissement, etc.)



SKI DE FOND / GÎTE

Habituellement une subvention d'équilibre est versée par le budget communal pour le fonctionnement de ce budget. A savoir que cet hiver a été exceptionnel avec la non-ouverture des remontées mécaniques. En effet, 360 000 € TTC de recettes ont été encaissées contre 80 000 € TTC les autres années.

Attention : les bénéficiaires de ce budget -comme tous les budgets annexes- ne peuvent pas remonter dans le budget communal !



GARDERIE

Plus de 250 000 € de subvention d'équilibre du budget communal pour équilibrer celui de la garderie cet hiver. Autant dire qu'il s'agit d'une somme considérable. Un travail urgent doit être fait avec Landry, notamment pour continuer à offrir le service, mais sans avoir besoin d'autant d'argent public. Bien sûr, 2020 a été particulier, mais ce budget est largement déficitaire en temps normal (près de 200 000 €/an).



CCAS

Ce budget « modeste » (20 000 € de fonctionnement) est essentiel pour venir en aide aux plus fragiles. Les recettes viennent de la location du Rémonard en grande partie. Lors des gros travaux de rénovation pour ces logements, il est nécessaire de provisionner ce budget par un apport du budget communal. Cette année quelques travaux seront effectués.

Voilà pour ce point finances qui s'est voulu le plus clair possible. L'équipe municipale en place s'évertue à bien gérer les deniers publics, surtout en cette période de crise où il faut faire preuve de prudence tout en relançant l'économie.

Nous espérons que les communes de montagne seront aidées pour se faire. Ceci étant dit, beaucoup de projets de construction sont en cours à Peisey induisant des ventes de terrains parfois, mais aussi des taxes liées à la construction.

Pour information, la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) s'est réunie au mois de mai avec pour objectif de bien percevoir tout ce qui est dû (changement de destination d'habitat, vérification des impositions par rapport aux autorisations de travaux, rôle d'eau, etc.).

Merci aux citoyens qui composent cette commission en plus des conseillers. Rendez-vous au printemps prochain pour une nouvelle commission!

Si vous souhaitez avoir plus de précision sur les budgets, vous pouvez également retrouver les informations sur notre site internet ou également demander à l'un des élus qui se fera un plaisir de vous apporter les informations demandées.

URBANISME

Quelques mots sur les Lanches et Beaupraz.

Depuis 2019 plusieurs maisons individuelles se sont reconstruites suite à l'avalanche de 1995 en autres. Ce site, encore préservé, est classé en zone chalets d'alpage qui est soumis à des règles bien définies. Nous désirons attirer votre attention sur l'importance de l'esthétique des futurs projets et de leurs constructions

(connotations rustiques, harmonisation, toitures, enduits de façades...).

La vigilance appartient à chacun et doit être respectée afin de garder un véritable esprit chalet d'alpage dans ce site touristique tant visité et tant apprécié par nos visiteurs, mais aussi par nous tous.

Poursuite des travaux de VRD à Nancroix (Voirie Réseaux Divers)

Lieu : Route de Boverèche, de la sortie de Nancroix à la sortie du camping

Objectifs :

- Réfection du réseau de distribution d'eau potable vétuste
- Extension du réseau d'eaux usées jusqu'à l'entrée du camping
- Enfouissement de la ligne basse tension
- Enfouissement de la ligne télécom
- Enfouissement du réseau d'éclairage public et changement des candélabres

Durée des travaux : de fin avril à mi-juin

Entreprises : BARON Ingénierie pour la maîtrise d'œuvre, MAURO pour le Génie Civil, Bouygues pour le câblage des réseaux secs

Montant des travaux : 161 860,00 € TTC

Les lignes aériennes restantes de Nancroix et du Pascieu doivent aussi être déposées d'ici le mois de septembre.



Réfection VRD Montée de l'église

Lieu : de la place de la Croix de Pierre jusqu'aux pieds des escaliers de l'église

Pourquoi ces travaux ?

- Réseau d'eau potable fortement endommagé (nombreuses fuites constatées)
- Eaux pluviales et eaux usées dans les mêmes regards
- Branchement en plomb de certaines habitations
- Poteau incendie situé en contrebas de la Cure non conforme en termes de pression d'eau, car le réseau a un diamètre insuffisant
- Voirie en très mauvais état

Compte tenu de l'étroitesse de la route et du fait que cette voie soit sans issue, ces travaux impliquent d'importants désagréments pour les riverains. Nous en sommes bien conscients et faisons tout pour en limiter les nuisances.

Objectifs :

- Réfection du réseau de distribution d'eau potable
- Mise en conformité de l'évacuation des eaux usées
- Réfection du réseau d'eaux pluviales
- Enfouissement des lignes basse tension
- Enfouissement des lignes télécom

Durée des travaux : du 26 mai au 9 juillet 2021

Entreprises : BARON Ingénierie pour la maîtrise d'œuvre et MARTOÏA Entreprise pour le génie civil
Chantier en co-maîtrise d'ouvrage avec le SDES (Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie) pour les réseaux secs

Montant total des travaux : 183 708,12 € TTC

Reprise de voirie

Durant la 1^{ère} quinzaine de mai, une importante campagne de réfection de voirie a été entreprise sur l'ensemble de la commune afin d'améliorer la qualité de nos routes. Étaient concernés : des remplacements de caniveaux défectueux, des remises à la côte de plaques d'égouts ou de grilles affaissées, des rustines diverses sur la chaussée, la réfection du ralentisseur de l'école et d'une portion de la rue de la Chenalette dans Peisey.

Entreprise : COLAS

Montant des travaux : 43 000,00 € TTC

Sur la route de la Lonzagne, en contrebas du télévillage quelques rustines seulement ont été refaites alors qu'une réfection totale de la couche de roulement aurait été appréciable. En effet les travaux du nouveau TC Lonzagne étant programmé prochainement, des travaux d'ampleur auront lieu sur ce secteur. Ainsi une réfection de voirie complète sera nécessaire après.

D'autres travaux de voirie suivront cette année :

- Gestion des eaux pluviales sur la Route de la Forge et réfection totale de voirie
- Extension du réseau d'éclairage public entre Peisey et Moulin pour supprimer les zones sombres et réfection du cheminement piéton avant Moulin

Dernière minute

Au Villaret, une habitation nécessite une puissance électrique non disponible sur le secteur. Ainsi pour faire le nécessaire, ENEDIS via l'entreprise SOBECCA, va réaliser une tranchée depuis le transformateur électrique situé derrière la chapelle jusqu'au parking du fond du Villaret. Par conséquent, du lundi 31 mai au vendredi 9 juillet, la circulation sera interdite du lundi au vendredi, de 8h à 17h sur la route des Côtes et Chemin des Grangettes, (accès soir et week-end maintenu). Ces travaux ne sont pas à la charge de la commune.

TRAVAUX À VENIR

Réfection mur de soutènement de Moulin

Ce chantier devrait se dérouler cet automne et consistera en une reprise intégrale du mur de soutènement du parking Route de Croix Bozon. Le bornage a été réalisé, les services administratifs et techniques de la mairie sont en train de rédiger l'appel d'offres.

Enfouissement ligne aérienne entre Moulin et Les Amis

Prochainement une dernière portion de ligne basse tension toujours existante entre Moulin et Les Amis sera enterrée. Ainsi ce secteur en sera totalement dépourvu.

Extension du réseau de distribution d'eau potable au Villaret et réfection de voirie

Suite à l'adoption du nouveau PLU en janvier 2020, des parcelles ont changé de zonage et sont devenues constructibles en contrebas du Chemin des Grangettes. À cet endroit, une portion de voirie est en très mauvais état et doit être refaite. Afin d'éviter de dégrader une chaussée récemment rénovée, il convient au préalable de prolonger le réseau de distribution d'eau potable et d'installer une nouvelle chambre de vanne pour distribuer ces parcelles qui pourraient être dans les années prochaines. Ces travaux devraient se dérouler cet automne.



Enfouissement des lignes aux Arches et au Frenay

Cet été va aussi se voir terminer les travaux engagés en 2018 aux Arches. Les lignes aériennes vont disparaître en grande partie sur ce secteur, y compris celles du Frenay et de La Bille.

SPORT

Voilà l'été, voilà l'été.

Même si la météo de ces dernières semaines ne nous annonce pas vraiment l'été, la saison se profile et il nous faut être prêts à accueillir les visiteurs. Une corvée d'entretien d'itinéraires VTT va avoir lieu avec une équipe de bénévoles. En parallèle, une nouvelle signalétique sera mise en place, il ne s'agit pas de transformer le paysage en une forêt de panneaux, mais de permettre à chacun de trouver son chemin et d'être sensibilisé aux autres pratiques.

Très bel été à toutes et à tous.



Quand te reverrai-je saison merveilleuse...

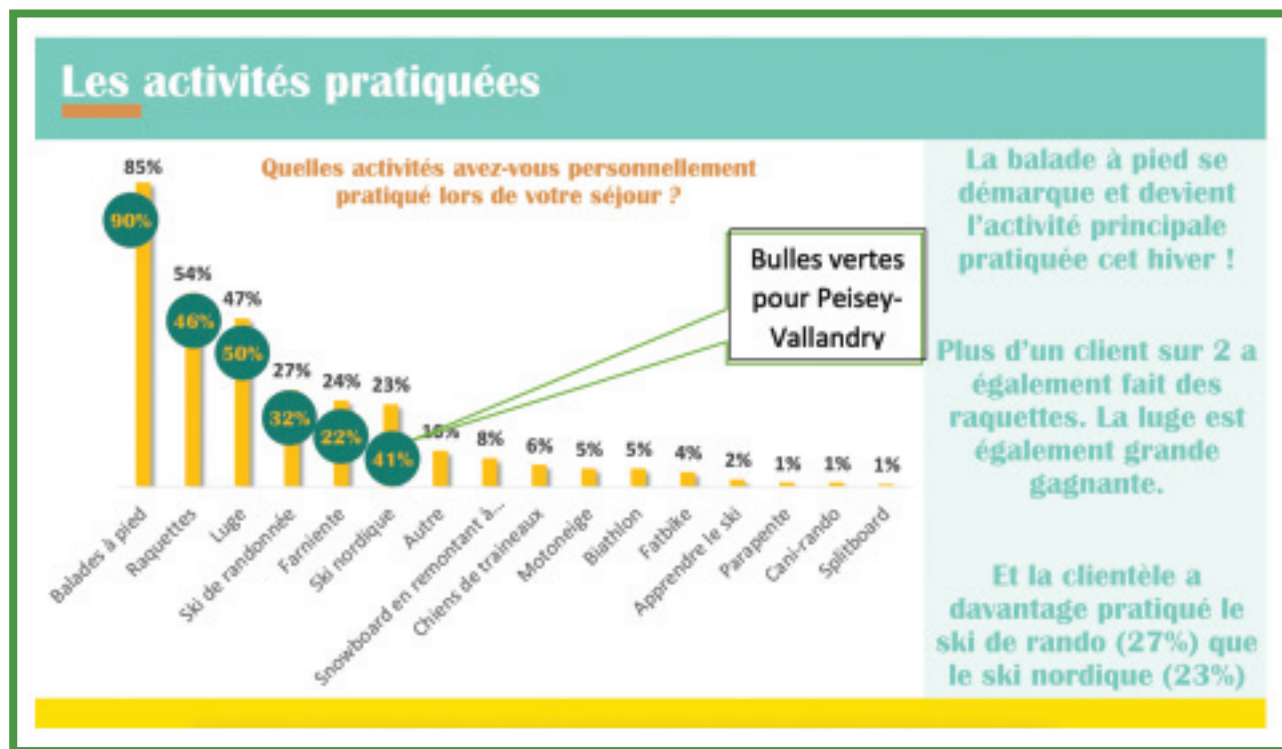
Quel hiver, de la neige en bonne quantité, chaque fois que nécessaire, une météo à la carte, avec des vacances ensoleillées comme jamais, tous les paramètres pour une saison exceptionnelle. Mais voilà, l'exception est venue d'ailleurs.

Ce fut, pour bon nombre, une saison noire d'un point de vue économique avec des établissements contraints de fermer, ou d'ouvrir avec un fonctionnement restreint, repensé et contraignant, des activités stoppées nettes, mais c'est surtout au niveau de l'humain que la période a été mise à rude épreuve, du fait de l'incertitude et des annonces qui ont mis l'hiver sens dessus dessous.

Ce que nous pouvons retenir de positif de cette crise, c'est qu'elle nous aura permis de nous mobiliser pour proposer une montagne plus « naturelle », plus accessible, où il y a toujours quelque chose à faire même en toute simplicité, une montagne où

l'accueil n'est pas seulement un slogan à la mode ou un concept marketing, mais une vraie valeur et une affaire d'Hommes. La preuve en est, une enquête a été réalisée mi-mars par l'ANMSM (Association Nationale des Maires des Stations de Montagne) et le Cabinet G2A Consulting, « L'expérience des clients français en stations de montagne cet hiver 2020/2021 », 60 stations ont participé dont Peisey-Vallandry, 9 000 réponses dont 569 pour notre station, ce qui nous a permis de recevoir un rapport personnalisé (seulement 4 rapports personnalisés au total), nous pourrions ainsi analyser les retours de nos visiteurs et mettre en place les actions correspondantes.

Ceux qui sont venus, malgré le contexte, avaient à 97 % prévu de le faire, ils n'ont pas renoncé à leur séjour, car ils avaient « envie de voir la neige ». Ils ont ainsi découvert Peisey-Vallandry sous un autre visage, et plus particulièrement le site nordique et ses nombreuses activités.



“

Bien sûr, cette forte affluente a engendré du mécontentement, du fait de l'attente, du manque de matériel, des navettes très chargées, mais, pour le plus grand nombre, selon les verbatims (les remarques) de l'enquête, ce fût un « vrai bonheur d'avoir pû profiter de cette parenthèse, de ce bol d'air et d'avoir découvert une autre montagne ». Les points forts sont l'accueil, la convivialité, l'adaptabilité. Concernant la satisfaction globale du séjour, la note de 8,6 sur 10 a été attribuée à Peisey-Vallandry contre 8,3 au niveau national.

Les activités : primo pratiquants

Aviez-vous déjà pratiqué ces activités auparavant ?

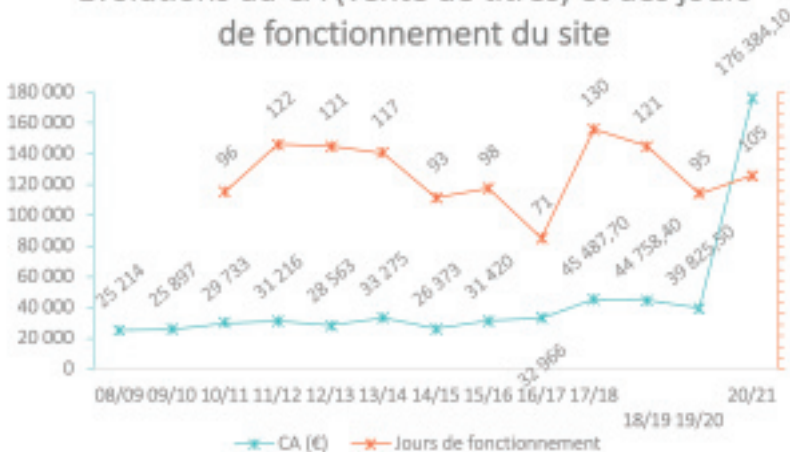


De nombreuses activités n'ont jamais été pratiquées auparavant. Cet hiver a permis de faire découvrir de multiples activités !

Côté chiffres, le centre nordique a été l'un des « gagnants » de cet hiver atypique et a pleinement bénéficié de la fermeture des remontées mécaniques, nous enregistrons une progression du CA (chiffre d'affaires) global de 280 %. Nous en profitons pour renouveler nos remerciements à toute l'équipe qui a su s'adapter à cette affluence en maintenant un service de qualité malgré le manque de matériel, une attente parfois

très longue, et a su garder le sourire. Nos remerciements également à la Mairie de Landry qui avait mis à disposition Nicolas BIRET pour les vacances de février jusqu'à mi-mars, et tout particulièrement à Micheline VILLIBORD, qui est venue, bénévolement, prêtée mains fortes les week-ends et durant les vacances. Nous avons également sollicité ADS pour un renfort « pisteur » sur toute la saison et 7 jours/7.

Evolutions du CA (vente de titres) et des jours de fonctionnement du site



Ces résultats inattendus vont permettre de redynamiser le site et de prévoir des investissements sur les saisons à venir. En effet, il nous faut profiter de ce nouvel engouement et des nombreuses communications faites et à venir, même s'il nous faut raison gardée, il ne va pas y avoir une révolution dans les pratiques, mais certains sont prêts à diversifier leurs activités.

Pour cela, nous travaillons sur différents projets :

- Le réaménagement du centre nordique afin de faciliter la circulation, la location de matériel et le partage de l'accueil avec l'EsF avec la construction d'une extension
- Le garage de la dameuse
- La signalétique au niveau du centre et en amont
- L'aménagement du parking
- Travaux de pistes dont l'espace ludique
- Neige de culture

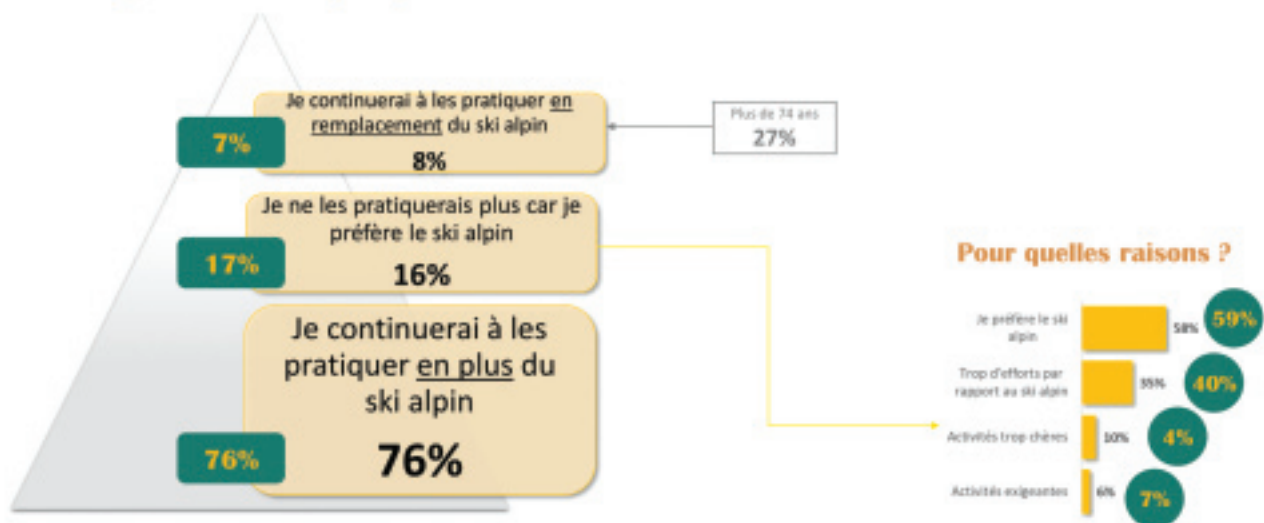
Ces différents dossiers sont réfléchis avec une vision 4 saisons afin d'optimiser au mieux les investissements, permettre une continuité entre les activités et contribuer à la stratégie de « Territoire ».

Dès cet hiver, le centre bénéficiera d'un parc de matériel de location renouvelé dans sa grande majorité, la vente en ligne, qui a rencontré un vif succès, sera ouverte dès novembre, pour l'achat du forfait « saison », en facilitant l'accès aux produits et aux services, nous répondons aux attentes de nos clients.

Nous espérons vivement que d'autres équipements pourront être réalisés, mais les délais sont courts et la reprise pas toujours au rendez-vous. Pour finir ce point sur l'hiver, un dernier focus sur l'enquête, avec les intentions de nos visiteurs pour la saison prochaine.

Les activités : et la suite ?

Diriez-vous que ces activités pratiquées cet hiver ?



Parlons Été, car c'est la prochaine échéance, « ça repart, ça va repart ».

La montagne avait été une destination prisée l'été dernier, il en sera de même pour 2021. La remise en état de la signalétique « sentier » se poursuit avec le changement de nombreux panneaux indicateurs en fin de vie, et afin de répondre à la norme nationale. À cela viendra s'ajouter un nouvel itinéraire, le Tour du Bois de l'Église, parcours qui a été initié par Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS, qui permet de proposer une marche instructive avec 14 panneaux relatant l'histoire de Peisey et de son milieu naturel, le point de départ se situera sur la place de Roscanvel, un projet soutenu par le Parc de la Vanoise et l'Office de Tourisme.

De son côté, l'Office a concocté un programme très varié qui fait la place belle à notre atout majeur, le naturel sous tous ses états, et ce dès le 19/06, la culture et les sports ne seront pas en reste, avec des événements portés

par des acteurs locaux, et nous l'espérons tous, la fête du 15 Août. Nous vous invitons à retrouver les temps forts sur son site et à travers son carnet des beaux jours. Côté remontées mécaniques, dès le 26 juin, le télévillage et le télésiège du Grizzly seront ouverts, ce dernier ne sera accessible qu'à la montée.

Comme cet hiver, nous allons offrir à nos visiteurs le meilleur de notre destination. L'accueil, c'est aussi l'embellissement de nos villages, la propreté, le fleurissement, comme chaque été vous allez contribuer à cet effort et nous vous en remercions. Côté fleurissement, cette année le rouge sera à l'honneur.

Après ces mois d'incertitude, d'attente, la sortie du tunnel se rapproche, alors un bon été à toutes et tous.

Bilan COVID 19 saison 2020/2021

Voici un petit bilan concernant la campagne de dépistage et de vaccination de cette saison.

Pour information

La pharmacie a reçu des autotests qu'elle propose à la vente et propose aussi la possibilité de faire les tests antigéniques pour les personnes asymptomatiques du fait que le cabinet médical soit fermé. La vaccination est désormais ouverte à toute personne de 18 ans et plus.

Nous remercions vivement l'équipe du cabinet médical (Jean-Marc, Alexandre, Cathy et Julia) et l'équipe de la pharmacie de l'Ours (portée par Fabienne) pour leur implication, gentillesse et disponibilité envers chacun de nous.

Point dépistage

Un total de 562 tests réalisés : 36 cas positifs. Il est toujours recommandé de se faire tester dès les premiers symptômes et immédiatement lorsque nous sommes déclarés cas contact. Un deuxième test devra être réalisé à J+7.

Tests Antigéniques	Tests PCR	Total Tests	Cas Positifs
192	370	562	32

Point vaccination

Le cabinet médical de Plan Peisey (utilisation de l'algeco mise en place par les deux communes) ainsi que la pharmacie de l'Ours ont pu vacciner 100 personnes et 40 ont été redirigées (prise de rendez-vous faite par le cabinet de Plan Peisey) vers le centre de vaccination de Bourg-Saint-Maurice.

La campagne de vaccination a été assez compliquée du fait de la mauvaise réputation de l'Astrazenaca et de ces restrictions d'usages (notamment l'âge).

Vaccinations Algeco	Vaccinations Pharmacie	Redirigés + prise RDV sur BSM	Total Vaccinations
67	33	40	140

Bilan hiver 2020/2021 : Garderie Chat Botté

L'hiver a été particulier et une fois de plus écourté au Chat Botté. Mais cela n'a pas enlevé aux enfants, ni à l'équipe la joie de vivre ensemble d'agréables moments de partage et de participer à de belles animations.

Saison hivernale avec 17 semaines d'ouverture, fermeture anticipée en avril avec l'annonce du confinement suite épidémie mondiale Covid-19. Ouverture, pour tous, du lundi au vendredi et quelques permanences d'accueil au bureau les weekends de vacances scolaires ont été réalisés par la directrice ou son adjointe.

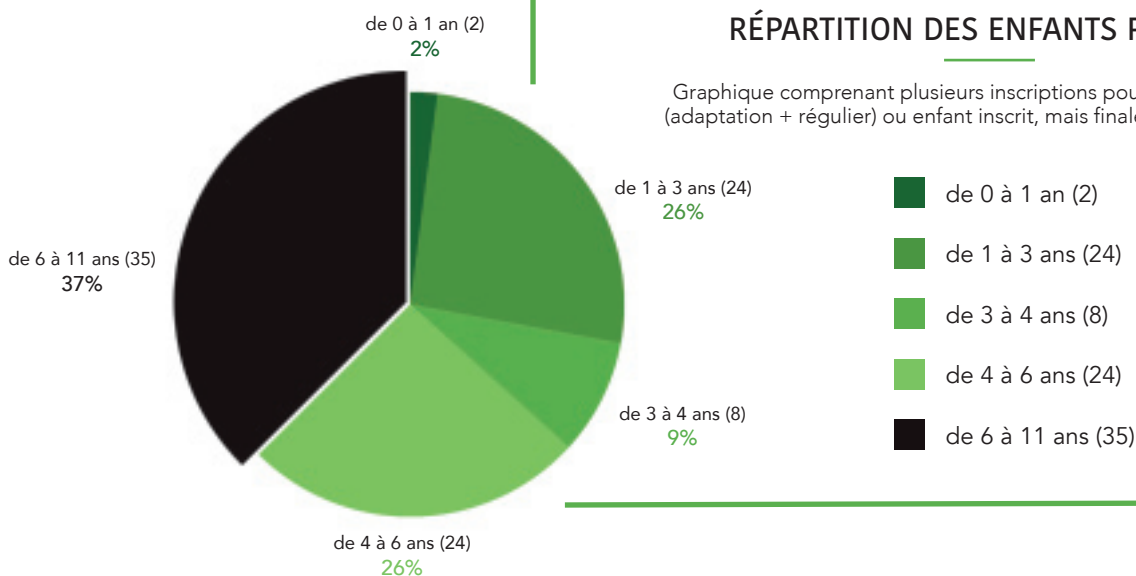
La demande de l'agrément avait été revue à la baisse cet hiver :

- 15 Places (à partir de 3 mois, 3 places pour les enfants de moins de 12 mois en ce qui concerne le nombre d'enfants accueillis) : 10 pour les enfants locaux, 2 pour les vacanciers, 3 places attribuées aux enfants locaux ou vacanciers en fonction des besoins.
- 24 places (4/11 ans) : 12 pour les locaux, 12 pour les vacanciers.

Focus sur l'accueil des locaux : 46 enfants sur la saison.

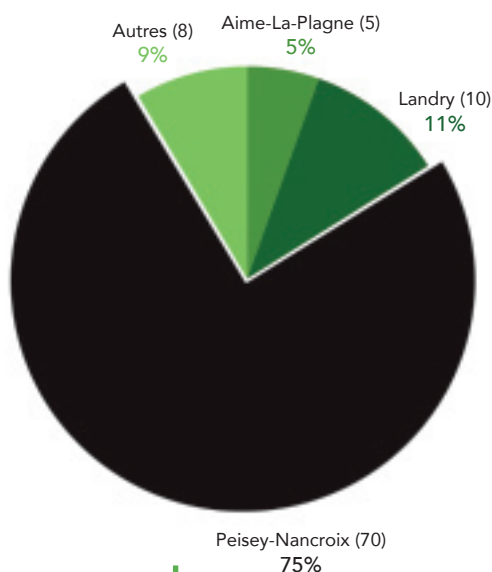
RÉPARTITION DES ENFANTS PAR ÂGE

Graphique comprenant plusieurs inscriptions pour un même enfant (adaptation + régulier) ou enfant inscrit, mais finalement jamais venu.



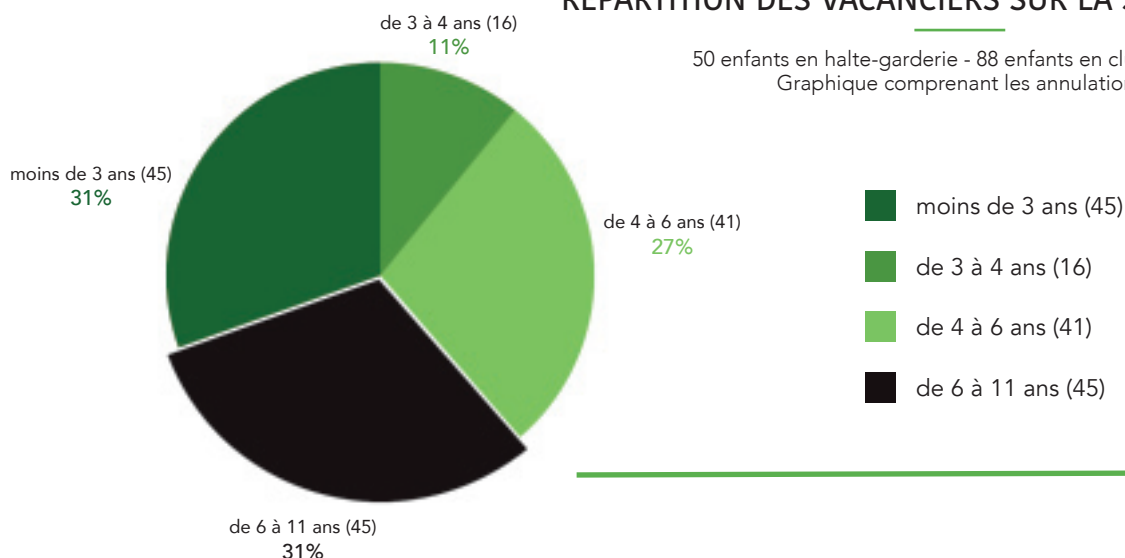
RÉPARTITION DES ENFANTS PAR LIEU D'HABITATION

- Autres (8)
- Aime-La-Plagne (5)
- Landry (10)
- Peisey-Nancroix (70)



RÉPARTITION DES VACANCIERS SUR LA SAISON D'HIVER

50 enfants en halte-garderie - 88 enfants en club de loisir
Graphique comprenant les annulations



Petits et grands ont pu bénéficier d'activités manuelles, sportives et grands jeux, organisés dans le respect d'un protocole sanitaire adapté et des gestes barrières.

Bilan financier : comme on peut s'en douter, le bilan de cet hiver est déficitaire. La subvention d'équilibre apportée par la commune va être très importante, aux alentours des 300 000 €, à laquelle nous pourrions toute fois déduire la subvention de la CAF de 40 000 €. En période « normale » elle est aux alentours des 180 000 €. Le poste le plus important est celui des salaires (poste qui avait été réduit avec 2 personnes à mi-temps au lieu du temps plein et aussi

deux personnes qui n'ont pas été embauchées pour la saison d'hiver).

Un travail en commun est en cours avec la commune de Landry pour essayer de mutualiser le fonctionnement de nos deux garderies avec deux objectifs principaux :

- Faciliter le parcours du client qui vient en vacances à Peisey-Vallandry (et non pas sur deux communes distinctes)
- Harmoniser nos produits
- Mutualiser les coûts afin de réduire l'impact financier

La micro crèche : printemps/été/automne

Ce printemps la micro crèche rouvre ses portes le 31 mai, les lundis, mardis et mercredis pour les enfants locaux de 3 mois à la veille des 6 ans. Les horaires d'ouverture sont : 8h45-17h.

Pour la période de juillet/août, la structure sera ouverte du lundi au vendredi aux mêmes horaires.

Pour cet automne, reprise du fonctionnement printanier (fermeture de la structure la deuxième semaine des vacances de la Toussaint) et ceci jusqu'au mois de décembre. En raison du protocole sanitaire et pour réduire les coûts de la structure, il sera demandé aux parents de fournir le déjeuner cette année, mais le goûter sera fourni par la structure.

Le projet pédagogique pour cet été, quant à lui, reste le même avec la poursuite de la communication gestuelle associée à la parole, la découverte de l'environnement, du développement durable et du recyclage. Toutes ces notions ressortiront dans les futures activités que l'équipe proposera aux enfants.

L'équipe sera composée d'Angélique et Sandie qui ont déjà travaillé cet hiver et qui connaissent bien la structure.

Pour la direction, Constance n'ayant pas souhaité renouveler son contrat (qui se termine fin mai) et part vers de nouvelles aventures. Nous la remercions pour ces années passées à la tête de la structure et lui souhaitons que tout se passe bien pour la suite.

Quant à Sophie, elle ne souhaitait pas travailler au sein de la structure cet été, nous la retrouverons peut être pour l'hiver son contrat s'étant terminé le 30 avril.

Le recrutement de la nouvelle directrice s'est donc fait en mai et nous avons le plaisir d'accueillir au sein de l'équipe Armelle Jolivet. Elle est infirmière et a déjà été directrice de garderie (cet hiver sur la Plagne). Elle réside avec sa famille aux Arcs.

En ce qui concerne les inscriptions, vous pouvez les faire en écrivant à la garderie : garderie@peisey-nancroix.fr

L'accueil se fera toujours dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire. Cela permet de garantir la sécurité de tous et de recevoir les enfants dans un climat doux et serein.

Toute l'équipe a hâte de retrouver vos enfants.

Accueil délocalisé de l'EAC



Nous avons le plaisir de vous informer que l'accueil délocalisé de l'EAC sur la commune de Peisey est reconduit. Cet accueil sera fait dans les locaux de la garderie du Chat Botté les soirs et matins du lundi au vendredi sur juillet et août. Plus d'information sur les inscriptions et le mode de fonctionnement en allant sur le site de l'EAC.

Transport scolaire

La fin de l'année scolaire arrive bientôt et il faut déjà penser à la rentrée de septembre.

Celle-ci aura lieu le jeudi 2 septembre 2021. Pensez donc à inscrire vos enfants au bus scolaire, en suivant la démarche suivante :

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2021/2022 sont désormais ouvertes sur le site Internet www.auvergnernhonealpes.fr, rubrique « Mes Aides, Mes services > TRANSPORTS > Transports scolaires > Savoie »

Vous avez jusqu'au **19 juillet 2021** pour procéder à l'inscription en ligne, inscrivez-vous sans tarder. À compter du 20 juillet un complément de 30 € par élève inscrit sera demandé. Dès que l'inscription sera instruite, vous recevrez une information vous permettant de procéder au paiement de vos inscriptions.

Pour vous aider si nécessaire dans vos démarches, vous pouvez contacter, jusqu'au 30 juillet 2021, le numéro d'appel mis à la disposition des familles : **09 69 36 39 94**. Un formulaire de contact est également disponible sur le site internet.

Le périscolaire

Les temps d'accueil du périscolaire seront un peu modifiés à la rentrée. En effet, aucun besoin n'a été recensé sur la période de 7h30 à 8h. Il a donc été décidé de proposer le service comme ci-suit :

- 8h à 8h30 : 1€ par enfant
- 16h30 à 17h30 : 2€ par enfant
- 17h30 à 18h30 : 2€ par enfant

Nous rappelons aux parents que toute période commencée est due.

Des investissements pour la rentrée des classes seront faits :

- Maternelle : l'achat d'un vidéo projecteur tactile adapté aux enfants et un nouvel ordinateur portable
- CP/CE1 : achat de nouveaux fichiers
- CE2/CM1/CM2 : achat de 3 nouvelles tablettes et de leurs housses de protection

CCAS

Le Rémonard

Quelques travaux sur l'énergie du bâtiment vont être lancés. Nous allons demander une aide de la région dans le plan de relance énergétique des bâtiments. Une fois les études faites, nous pourrons par la suite prévoir un investissement de rénovation énergétique à étaler sur plusieurs années.

Une demande de devis est en cours concernant la suppression de la cheminée, car elle risque de tomber et elle n'est plus en service.

Une autre demande de devis est en cours concernant la solidification de l'escalier en pierre devant le bâtiment.

Voyage scolaire

Avec la Covid, pas de voyage cette année encore. Nous espérons que l'année prochaine permettra au CE2, CM1 et CM2 de partir visiter une de nos belles régions de France.

Les temps scolaires

Le rythme scolaire fait l'objet d'un vote tous les 3 ans, le conseil d'école et le conseil municipal du mois de mars ont voté à l'unanimité, la continuité des temps c'est-à-dire :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Prévisions des effectifs

pour l'année scolaire 2021/2022 : 67 élèves

Petite section : 6

Moyenne section : 6

Grande section : 15 et 1 saisonnier

CP : 6 et 1 saisonnier

CE1 : 12 permanents et 1 saisonnier

CE2 : 6 permanents et 1 saisonnier

CM1 : 7 permanents et 1 saisonnier

CM2 : 4 permanents et 1 saisonnier

La demande de la mise à disposition d'une deuxième ATSEM a été acceptée par la Mairie. À la rentrée, pour aider Vanessa, la classe de maternelle aura donc Séverine et Caroline pour les Grandes Sections. Le choix a été fait de ne pas diviser le niveau en deux classes.

Information suite à la remarque des parents d'élèves

Certains mauvais comportements ont été constatés pendant le moment de la cantine et du bus de la part des plus grands vers les plus petits. Un travail a été fait avec les personnes accompagnantes et le personnel de la cantine. Une charte de l'accompagnant a été mise en place pour l'encadrement des enfants. En parallèle, certains parents ont été informés du comportement de leur enfant. La classe de Sébastien a aussi travaillé sur le respect, la bienveillance.

Nous espérons tous que tout ceci ne sera qu'un mauvais souvenir. Nous rappelons aussi aux parents que l'éducation se fait aussi à la maison.

Nous espérons pouvoir mener ces travaux d'ici l'automne.

Une famille a intégré le rez-de-chaussée du bâtiment, il s'agit d'un papa et de ses 4 garçons. Cette personne a déposé un dossier pour un logement dans le futur lotissement du Villaret.

Tous les membres du CCAS restent à votre disposition si besoin et vous souhaitent un bel été.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE



La convention d'application de la Charte du Parc national de la Vanoise a été redéfinie pour la période de 2021 à 2026. En annexe du texte, on trouve la liste des actions prioritaires identifiées.

- PROJET 1 ____ Assurer une meilleure collaboration pour la prise en compte de la biodiversité dans les aménagements et les projets communaux
- PROJET 2 ____ Mettre en œuvre du plan d'actions Zones Humides
- PROJET 3 ____ Favoriser la quiétude hivernale de la faune par la mise en place concertée de zones de tranquillité et une sensibilisation de tous publics
- PROJET 4 ____ Accompagner les projets de restauration des chalets d'alpage de Peisey-Nancroix
- PROJET 5 ____ Valoriser les patrimoines pastoraux autour des chalets d'alpage de la Plagne
- PROJET 6 ____ Accompagner le monde agricole vers des mutations vertueuses en matière environnementale
- PROJET 7 ____ Réduire les effets néfastes de l'éclairage public sur l'environnement et faire de la nuit un atout touristique
- PROJET 8 ____ Diffuser les connaissances naturalistes aux habitants et animer un réseau de mobilisation citoyenne sur la préservation de la biodiversité
- PROJET 9 ____ Créer et accompagner une Aire Terrestre Educative (ATE)
- PROJET 10 ____ Définir une politique d'accueil pour les personnes en itinérance à Rosuel : bivouac et camping-cars
- PROJET 11 ____ Maintenir et consolider le site de Rosuel comme une porte de parc connue, reconnue, appréciée et fonctionnelle
- PROJET 12 ____ Développer la plus-value « Parc national » dans l'offre touristique de la Commune

Le parc national de la Vanoise a mis en place un nouveau site Internet pour les habitants. Ce nouvel outil de communication, conçu avec le prestataire Eolas (Grenoble), est une des actions programmées par le groupe de travail communication du protocole « Bien vivre ensemble en Vanoise ».

Un site qui se veut simple, direct et avant tout utile, pour rendre le Parc plus proche, au service de ses habitants au quotidien. Ce nouveau site veut aussi rendre compte de l'action concrète du Parc au long cours. On trouvera sur votre parc.vanoise.com toutes les ressources du Parc mises gratuitement à la disposition des acteurs : kit pédagogique, banque d'images, accès à l'architecte-conseil, dispositifs d'accompagnement à l'agriculture, les infos sur le Parc qui rendent compte, de façon claire et simple, de ses actions par grandes thématiques sur les différentes communes concernées. Et parce que ce site se veut résolument interactif et vivant, une rubrique « Dynamique citoyenne » qui invite les habitants à participer concrètement à la vie du Parc, à travers différents chantiers et actions et à proposer leurs idées.

Cette rubrique, qui reflète l'état d'esprit du Parc aujourd'hui, est appelée à monter en puissance. À venir prochainement, un module cartographique permettra d'accéder rapidement, de façon territorialisée, aux modalités réglementaires des activités autorisées : survol non motorisé, pêche, VTT, etc.

Côté Culture _____

L'accès à la culture a été très touché par cette crise sanitaire, fermeture des musées, du cinéma, interruption des loisirs créatifs pour les enfants... toutefois, la bibliothèque a essayé de maintenir un lien en s'adaptant et en proposant un accès la lecture.

Véronique a également mis à profit cette période pour travailler sur des activités estivales dont vous pourrez découvrir le contenu cet été, avec de belles surprises. Harry POTTER sera en résidence d'été à Peisey-Vallandry, préparez vos costumes et baguette.

Nous avons également répondu à un appel à projet auprès de Savoie Biblio pour pouvoir doter la bibliothèque de jeux de rôles et jeux de société, nous espérons vivement que notre dossier sera retenu.

Venez à la rencontre de Véronique lors des journées itinérantes.

1

Pour rappel le 7 janvier dernier nous recevions en mairie une lettre de désengagement de la convention pluriannuelle de location d'Alpage signée en juin 2016 avec le Groupement Pastoral du Mont Pourri représenté par Monsieur BENSON Rémy pour exploiter la Montagne du Carroz (109 hectares). Ce désengagement concerne aussi le bail à ferme signé en 2006 puis cédé en 2016 au Groupement Pastoral du Mont Pourri représenté par Monsieur Rémy BENSON pour l'exploitation de la Montagne de la Sévolière (177 hectares).

2

Dès lors, la commission agricole renforcée par Thierry ARSAC (technicien agriculture et charte au PNV) a rédigé un cahier des charges. Après validation juridique des services administratifs, le 16 mars, un appel à candidatures a été lancé. Le cahier des charges était à la disposition de tous à la mairie, sur le site internet de la mairie et son Facebook. La clôture de la réception des offres était fixée au 26 mars 12h.

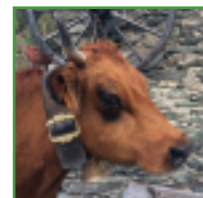
3

Ce même jour la commission agricole s'est de nouveau réunie pour ouvrir les offres. 4 exploitations agricoles ont déposé un dossier de candidature (tous conformes) :

- Marie BOURGEOIS (Bourg-Saint-maurice)
- GAEC ALPIN (Peisey-Nancroix)
- Anthony CLEMENT-GUY (Landry)
- GAEC BOS (Gigors et Lozeron)

Chacun a été étudié, critère par critère (ils étaient mentionnés dans l'appel à candidatures : complétude du dossier, les engagements et moyens mis en œuvre, la provenance des troupeaux, la ou les races constituant le cheptel), et un classement final a été établi :

- 1 GAEC ALPIN
- 2 Anthony CLEMENT-GUY
- 3 Marie BOURGEOIS
- 4 GAEC BOS



4

Les choses auraient été trop simples si l'attribution de l'alpage s'en était tenue à cette unique formalité. **En aucun cas ce classement ne signifie que l'exploitation classée première se verra attribuer la montagne à ce jour.**

En effet pour exploiter une surface, un exploitant doit être détenteur **de l'autorisation d'exploiter. Celle-ci est totalement indépendante d'un quelconque choix de la municipalité.** L'autorisation d'exploiter est délivrée par la DDT (Direction Départementale des Territoires). Ce contrôle des structures vise à favoriser l'installation des jeunes agriculteurs et à conforter les exploitations selon les critères définis par le schéma directeur régional des structures agricoles pour la région AURA.

En cas de concurrence dans les demandes d'autorisation d'exploiter (ce qui est le cas pour la montagne de la Sévolière avec plusieurs exploitations en concurrence), celle-ci est délivrée à la ou aux exploitations qui apparaissent comme **les plus prioritaires au titre du contrôle des structures.**

À partir du moment où la première demande d'autorisation d'exploiter d'un exploitant agricole est parvenue complète à la DDT, s'ouvre un délai incompressible de 3 mois pendant lequel des demandes concurrentes émanant d'autres exploitations peuvent être déposées. Les dossiers sont ensuite présentés en Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture.

5

L'administration (DDT) dispose d'un délai de 4 mois à compter de la date de réception du premier dossier complet pour faire connaître sa décision. Une prolongation de 2 mois supplémentaires peut être imposée si au moins une demande concurrente a été déposée.

Donc concrètement avant le début du mois de juillet (au plus tôt) et la fin du mois de septembre (au plus tard) il ne nous est pas possible d'attribuer la montagne à une exploitation en particulier.

Vous l'avez donc compris il n'est pas impossible qu'il n'y ait aucun troupeau à la Sévolière cet été. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.



EN RÉSUMÉ

Les dispositions d'autorisation d'exploiter au titre du contrôle des structures (délivrée par la DDT) et l'autorisation donnée par le propriétaire d'exploiter des surfaces au titre du droit de propriété (délivrée par la commune) sont complètement distinctes : pour autant, un exploitant se doit de bénéficier de ces deux autorisations pour exploiter une surface.

Suite dans le prochain numéro...



Directeur de la publication : Guillaume Villibord / Conception : Béatrice Koumanov / Crédits photo : B. not nichemaz / Céline Grossman / Marie-Neige Poccoard / Pierre Depont
Impression : Edelweiss / Edité gratuitement par la mairie de Peisey-Nancroix



COMMUNE DE
**Peisey
Nancroix**

Mairie de PEISEY-NANCROIX
rue de l'école des Mines
73210 PEISEY-NANCROIX
TÉL. +33 (0)4 79 07 92 33
mairie@peisey-nancroix.fr
Du lundi au vendredi 8h30 - 12h
www.peisey-nancroix.fr